

Numéro spécial

Votre interlocuteur :
Le CDG du Morbihan

Edito

SOMMAIRE

- 2 **Pôle Carrières - Statut (PCS)**
- 3 **Pôle Emploi Territorial (PEMT)**
- 4 **Pôle Santé au Travail (PST)**
- 5 **Mission Conseils et Organisation RH (MCO)**
- 6 **Elus du Conseil d'administration**
- 7 **Organigramme**
- 8 **Infos sur ...**



© Laurent RANNOU - Fun Images

Joseph BROHAN
Président du CDG 56

Nos instances respectives sont aujourd'hui formées et chacun a pu s'attacher aux nouvelles (ou non) missions qui leur incombent. Il en est de même pour le CDG du Morbihan, partenaire auquel vous êtes affilié ou pour lequel nos liens facultatifs se sont renforcés sensiblement les deux dernières années.

Cet élargissement de nos partenariats, de nos missions RH, cette proximité renforcée et cet enrichissement de nos interventions, je souhaite plus que tout les poursuivre. Notre nouveau Conseil d'Administration va avoir à

adopter un projet d'établissement actualisé à vos besoins qui, je le sais, s'ils sont forts, sont aussi très liés au contexte particulier qui touche nos collectivités territoriales : réduction de nos ressources, maîtrise accrue des dépenses, reconfiguration de nos territoires, mutualisation de nos organisations, etc...

Le CDG du Morbihan se doit d'être à ce rendez-vous primordial pour que nos institutions locales puissent continuer de délivrer un service public de qualité. Il s'est organisé en conséquence mais reste bien entendu perfectible.

Cette nouvelle organisation, nous nous devons de vous la présenter. C'est l'objet de ce numéro spécial de nos Cahiers : Qui fait quoi.

C'est notre « trait d'union - RH », mais c'est aussi pour vous l'éventuelle occasion de nous faire part de vos remarques. Celles-ci peuvent nous être adressées au siège du CDG - 6 bis rue Olivier de Clisson, CS 82161, 56005 VANNES Cedex - mais aussi formulées lors de notre journée « Portes ouvertes » du 7 octobre 2014. J'ai eu l'occasion début juillet de vous y inviter ainsi que ceux pour lesquels les RH sont leur mission. Il m'a paru normal qu'avant de nous rencontrer ce jour, ou pour votre travail au quotidien, vous soyez en possession du maximum d'éléments de compréhension de notre travail à vos côtés.

J'ai souhaité que ce soit un numéro référence et qu'il vous ouvre les portes de nos services par des collaborateurs / contacts plus affirmés, gage d'une efficacité accrue, d'un gain de temps réel et donc de réponses optimisées.

Merci de votre confiance. Je ferai tout pour que nous puissions en être dignes.



L'expertise statutaire au service des collectivités

L'équipe

- Rémi DEDOURS, directeur du pôle (par intérim), rdedours@cdg56.fr
- Jacqueline DANO-LE CAM, assistante, jdanolecam@cdg56.fr

Gestion des carrières :

carrieres@cdg56.fr
- Jeannick HARDY, responsable, jhardy@cdg56.fr
- Anne-Marie JOUBAUD, responsable-adjointe, amjoubaud@cdg56.fr
- Valérie GARDÉ, vgarde@cdg56.fr
- Séverine AUDIC, saudic@cdg56.fr
- Véronique VALOT
- Christine LE PENDEVEN, clependeven@cdg56.fr

Conseil et informations statutaires :

conseil.statutaire@cdg56.fr
- Michael DUVAL, mduval@cdg56.fr
- Marina GUTKNECHT, mgutknecht@cdg56.fr

Retraites : retraites@cdg56.fr
- (Mme) Dominique LE MEYEC, responsable, dlemeyec@cdg56.fr
- Annie ÉTRILLARD, aetrillard@cdg56.fr

Paye – allocations de chômage – droits syndicaux :

paie.allocationchomage@cdg56.fr
- Martine LE GAL, responsable, mlegal@cdg56.fr
- Sophie CAILLET, responsable-adjointe, scaillet@cdg56.fr
- Isabelle LE ROY, ileroy@cdg56.fr
- Océane BELLÉGO, obellego@cdg56.fr

CAP (secrétariat) :

- Jeannick HARDY
- Anne-Marie JOUBAUD

Conseil de discipline (secrétariat) :

secretariat.conseildiscipline@cdg56.fr
- Jacqueline DANO-LE CAM

Activités

Le Pôle Carrières – Statut a pour mission principale l'aide à la gestion statutaire des agents des 258 communes et des 157 établissements publics affiliés, et regroupe les compétences suivantes :

Gestion des carrières :

Aide à l'application du statut suivi des dossiers individuels des agents titulaires et stagiaires des collectivités affiliées.

Conseil et information statutaires :

Veille et analyse juridiques, information des affiliés, permanences téléphoniques, entretiens sur rendez-vous, réponses écrites, analyses spécifiques.

Droits à la retraite :

Information, formation des responsables ressources humaines des collectivités, assistance sur la réglementation et les procédures, contrôle des dossiers individuels des agents des collectivités affiliées (validation de services, régularisation de cotisations,...), simulations de pension.

Paye :

Salaires et indemnités des agents des collectivités ayant opté pour ces prestations.

Allocations de chômage :

Calcul des droits (prestation à la demande des affiliés).

Droits syndicaux :

Remboursements des décharges d'activité et des autorisations d'absence.

Commissions administratives paritaires :

Organisation des séances et secrétariat.

Conseil de discipline de 1^{er} recours :

Conseil statutaire en amont pour les collectivités et les agents, organisation des séances et secrétariat.

Actions menées

Un **extranet carrières** est mis gracieusement à disposition des affiliés du CDG du Morbihan depuis octobre 2011 : cet outil a été présenté en détail dans le 1^{er} numéro des cahiers du CDG du Morbihan en avril

2014. Prochainement, les utilisateurs pourront éditer les arrêtés d'avancement de grade, comme actuellement pour les avancements d'échelon.

La **dématérialisation de la paye** des agents du CDG du Morbihan et des agents en mission temporaire est effective depuis le 1^{er} septembre 2014 : plus aucune donnée n'est transmise au receveur sur support papier. Elles seront toutes numérisées et envoyées par internet.

Une **rubrique « actualités statutaires »** est mise à jour quotidiennement sur le nouveau site internet du CDG du Morbihan, ouvert en juin 2014.

La fiabilisation des comptes de droits en matière de retraite :

le service retraites va entrer dans une nouvelle phase, la vérification des comptes de droits de tous les agents des communes et établissements (affiliés et non affiliés ayant opté pour cette prestation), à partir des comptes préalablement renseignés par les employeurs au cours de la phase précédente.

Zoom sur les chiffres

9 300 agents suivis (titulaires etstagiaires)pourleurcarrière, 5 séances de CAP par an.

2 606 réponses (par courriers, mails, téléphone ou entretiens) en 2013 par le service conseil et information statutaires.

178 communes ou établissements ont opté pour la prestation paye, ce qui a représenté une moyenne mensuelle de **3 650** bulletins de salaires en 2013.

196 agents territoriaux ont suivi les formations assurées par le service retraite au cours du 1^{er} semestre 2014 et **400** dossiers de retraite sont instruits en moyenne par an.



Pour la promotion et l'accès à l'emploi public territorial

L'équipe

- Valérie PÉOC'H, directrice du pôle
- Laurence GUILLEMOT, directrice-adjointe
- Christelle BAINVEL, assistante

Emploi-mobilité :

- emploiterritorial@cdg56.fr
- Valérie PÉOC'H, responsable
- Stéphanie BASTIAN, gestionnaire

Concours :

- concours@cdg56.fr
- Valérie PÉOC'H, responsable
- Anne DIASCORN, responsable-adjointe
- Christelle BAINVEL et Amélie EVEN, gestionnaires

Bourse de l'emploi :

- emploiterritorial@cdg56.fr
- Eliane SAVARY, responsable
- Stéphanie BASTIAN, gestionnaire

Missions temporaires : smt@cdg56.fr

- Laurence GUILLEMOT, responsable
- Laurence MESNARD et Edith GUYOT, gestionnaires

Prestation archivage : smt@cdg56.fr

- Eliane SAVARY, référente
- Aude LE DIRACH, archiviste coordinatrice

Formations professionnalisantes :

- formapro@cdg56.fr
- Eliane SAVARY, responsable
- Laurence MESNARD, gestionnaire

opérationnels sur des métiers variés relevant de l'ensemble des filières (sauf sécurité).

Archivage :

Il permet d'aider les élus à assurer leurs obligations en matière de classement et de conservation des archives conformément à l'article L212-6 du Code du Patrimoine. Depuis, 2011, près de 8 833 ml ont été relevés auprès de 53 collectivités et établissements publics territoriaux dont 1 249 ml éliminés et 1 626 ml classés.

Formations professionnalisantes :

Il forme de futurs agents adaptés aux missions et à l'environnement des collectivités territoriales. Dans ce but, ont été créés, le diplôme d'université « administration territoriale » auprès de l'Université Bretagne Sud à Vannes, la licence « métiers administratifs territoriaux » et le master « métiers territoriaux de direction générale » et la licence « métiers techniques territoriaux » à l'université de Rennes 2 (cours de cette dernière dispensée à St Brieuc). Depuis 2003, ce sont 272 étudiants formés.

Le Pôle Emploi Territorial a pour vocation de promouvoir les métiers de la fonction publique territoriale et d'attirer les compétences afin de faciliter le renouvellement des effectifs territoriaux dans un contexte de forte évolution de l'environnement (décentralisation, évolution du service public, évolution législative...)

Activités

Ce pôle est constitué des services suivants qui correspondent à autant d'objectifs :

Emploi-mobilité :

Il informe et renseigne le public sur les modalités de recrutement (concours, contrats d'apprentissage pour les candidats reconnus travailleur handicapé, contrats d'avenir...) et accompagne les agents en recherche de mobilité dans la fonction publique territoriale. Il participe à des actions « grand public » et conseille les collectivités au recrutement de contrats spécifiques.

Concours / examens :

Il est chargé d'identifier et de sélectionner les compétences par le biais des différents concours et examens professionnels territoriaux pour le CDG du Morbihan mais aussi pour les CDG bretons et du Grand Ouest. Ce service organise également, dans le cadre du dispositif de titularisation prévu par la loi du 12 mars 2012, les auditions des sélections professionnelles.

Bourse de l'emploi :

Il permet aux collectivités d'effectuer, de façon dématérialisée, la procédure réglementaire de création et de vacance d'emplois permanents et aux demandeurs d'emplois de déposer leurs candidatures en ligne.

Missions temporaires :

Il met à disposition des collectivités et établissements publics territoriaux, en renfort ou en remplacement, des personnels non titulaires expérimentés et

Zoom sur les chiffres 2013

- **1369** inscrits et 187 lauréats pour les concours et examens professionnels relevant du CDG du Morbihan
- **621** offres d'emplois déclarées dont 19 % de catégorie A, 29 % de catégorie B et 52 % de catégorie C.
- **317** missions effectuées par 113 agents mis à disposition auprès de 137 communes et établissements.



Prévenir plutôt que guérir Prévenir plutôt qu'indemniser Prévenir plutôt que sanctionner

L'équipe

- Lionel Kerdudo, directeur du pôle, ACFI
- Sophie Le Govic, assistante du pôle
- Tél. 02 97 68 31 56 - polesantetravail@cdg56.fr

Prévention des risques au travail :

- Yves Kervégant, ingénieur santé-sécurité au travail, ACFI
- Cédric Jarno, chargé de mission « document unique » et « accessibilité »
- Fabrice Prévost, ergonomiste santé-handicap
- Raphaëlle Grujard, Charlène Dénoyés, psychologues du travail

Protection maladie :

- Solen Euzenat, Marie-Renée Layec et Sophie Beaumont, commission de réforme et comité médical
- Rozen Olivier, référente protection maladie – indisponibilité physique

Le pôle santé au travail regroupe les métiers de la santé-sécurité au travail et décline les 3 axes fondamentaux de la prévention :

la prévention primaire qui est la mise en œuvre des moyens destinés à éviter et prévenir les risques professionnels ;

la prévention secondaire qui vise à surveiller l'état de santé et cherche à révéler une atteinte pour prévenir une maladie ou un désordre physique ou psychologique ;

la prévention tertiaire qui vise à traiter les atteintes à la santé, prévenir les rechutes ou les complications et favoriser le retour/maintien au travail.

Les professionnels du pôle conduisent leurs interventions et leur action autour de cinq objectifs :

- La préservation et la promotion de la santé de l'agent et de sa capacité de travail,

- L'amélioration de l'environnement de travail et de l'exercice des fonctions,

- L'élaboration d'une organisation et d'une culture du travail qui développent la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail,

- Le conseil en matière d'atteintes à la santé,

- L'information relative au régime de protection sociale et aux procédures statutaires de la fonction publique territoriale.

Le pôle poursuit sa dynamique d'élargissement : une mission travaille à la préfiguration d'un service de médecine professionnelle et préventive qui, progressivement à partir de 2015, aura vocation à se substituer à l'Association Médicale Interentreprises du Morbihan (AMIEM).

Principales activités

Elaboration du document unique d'évaluation des risques Inspection Santé-Sécurité au travail : diagnostics, études

Conception-accessibilité des lieux de travail

Maintien dans l'emploi et prévention de la désinsertion

Promotion du bien-être au travail ; démarche de prévention des Risques Psychosociaux

Conseils en matière d'accident ou de maladie,

Formations, participation aux CHSCT locaux, animation de réseaux (assistants de prévention).

Le pôle est aussi le siège d'instances souveraines, partagées et mutualisées : le CHSCT départemental, la commission de réforme (CdR) et le comité médical (CM).

Par son action territorialisée, il est le porteur des démarches engagées par le Fonds national de prévention (FNP) et le Fonds pour l'insertion des travailleurs handicapés dans la fonction publique (FIPHFP).

Zoom sur les chiffres 2013

- 458 interventions annuelles en prévention des risques au travail
- 1 300 saisines annuelles de la CdR et du CM.



Un accompagnement de proximité

L'équipe

- Marion TEIGNÉ, directrice de la Mission
- Johanne ATTINGER, référente intercommunalités
- Sabine MAGADUR, assistante RH, secrétariat du comité technique départemental, Tél. 02 97 68 31 58 ressources.humaines@cdg56.fr

Conseillers RH :

- Audrey LE BOLLOCH
- Camille ESPINASSE
- Maëlanne BRIÈRE
- Dominique AUBLÉ

La MCO met à disposition des collectivités et établissements publics une équipe de consultants dotée de compétences pluridisciplinaires (organisationnelles, ressources humaines, juridiques et statutaires) Au-delà de cette expertise, sa connaissance approfondie du territoire et de ses acteurs permet des accompagnements adaptés à la carte, ainsi que le conseil au quotidien sur la gestion des ressources humaines.

Activités

Conseil en organisation :

- Apport d'une aide et d'un appui dans l'organisation des services, des moyens, dans une logique d'adaptation aux besoins et contraintes de fonctionnement,
- Réalisation de diagnostics, mise en évidence des forces / faiblesses, de pistes de travail et de solutions d'adaptation,
- Calculs de durée hebdomadaire de service, analyse de l'exercice du temps de travail, actualisation de protocole ARTT,
- Analyse de poste et réalisation de descriptifs d'activités, de fiches de postes,
- Élaboration d'organigramme,
- Analyse des besoins individuels et collectifs en ma-

tière de formation, aide à la définition des orientations stratégiques et des objectifs de formation pour décliner un plan de formation,

- Harmonisation de régimes indemnitaires,
- Accompagnement au changement,

Accompagnement des structures intercommunales, référente intercommunalités :

- Adaptation des moyens existants aux nouveaux besoins de services (changement de périmètre d'intervention, volonté d'optimisation de l'organisation des services, nouveau service...)
- Sécurisation de la gestion des ressources humaines (application du statut de la Fonction Publique Territoriale, réglementation relative aux agents non titulaires...)
- Optimisation de la gestion des ressources humaines de l'intercommunalité.

Conseil en matière de recrutement :

La mission accompagne les démarches de recrutement en intervenant lors des différentes étapes du processus : analyse du besoin de recrutement, définition du poste à pourvoir et des critères de sélection, présélection des candidats, conduite des entretiens de recrutement.

Conseil en organisation du temps de travail, GRH :

Dans le cadre d'une permanence téléphonique, les conseillers RH renseignent sur l'organisation du temps de travail (annualisation, gestion des absences, calculs

des congés annuels, règlement d'aménagement du temps de travail, compte épargne temps...).

Secrétariat du comité technique départemental placé auprès du CDG du Morbihan :

La MCO a en charge le conseil des collectivités lors du montage des dossiers de saisine du CT, l'instruction des dossiers de CT, la préparation des réunions ainsi que la présentation des dossiers relatifs à l'organisation des services et des conditions de travail.

Suivi des fonctionnaires momentanément privés d'emploi (FMPE).

Zoom sur les chiffres 2013

- **Plus de 100** interventions sur le terrain auprès des collectivités pour les accompagner dans leur gestion des ressources humaines, leurs recrutements, l'étude de leurs services, l'organisation du travail, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences... Dont : 90 interventions dans le cadre d'études d'organisations de services et de prestations d'accompagnement RH.
- **11** participations à des jurys de recrutement
- **6** réunions d'information dans le domaine des ressources humaines auprès des collectivités territoriales : mise en œuvre de l'entretien professionnel d'évaluation ; réforme des rythmes scolaires (**331** participants au total)
- **5** réunions de CT départemental (**363** dossiers traités)

BUREAU



Président

Joseph BROHAN

Conseiller Général, Maire de MUZILLAC



1^{er} Vice-Président

Jacques MIKUSINSKI

Adjoint au Maire de PLOERMEL



2^e Vice-Président

Gérard PILLET

Maire de PLUVIGNER



3^e Vice-Présidente

Martine LOHEZIC

Maire de LOCMARIA GRAND CHAMP



4^e Vice-Présidente

Nathalie LE MAGUERESSE

Maire de LOCMIQUELIC



Yvette FOLLIARD

Maire de MENEAC



Dominique LE NINVEN

Maire de PRIZIAC



Pierre HAMERY

Maire de PORCARO



Adrien LE FORMAL

Maire de PLOUHINEC



Jean-Paul BERTHO

Président de BAUD COMMUNNAUTE

Administrateurs titulaires

Joseph BROHAN, Maire de MUZILLAC
 Jacques MIKUSINSKI, Adjoint au Maire de PLOERMEL
 Gérard PILLET, Maire de PLUVIGNER
 Martine LOHEZIC, Maire de LOCMARIA GRAND CHAMP
 Nathalie LE MAGUERESSE, Maire de LOCMIQUELIC
 Yvette FOLLIARD, Maire de MENEAC
 Dominique LE NINVEN, Maire de PRIZIAC
 Pierre HAMERY, Maire de PORCARO
 Adrien LE FORMAL, Maire de PLOUHINEC
 Hervé GUILLEMIN, Maire de BREHAN
 Jean-Luc BLEHER, Maire de GUER
 Marie-Odile COLINEAUX, Maire de SAINT GRAVE
 Monique DANION, Maire de LA VRAIE CROIX
 Gérard GUILLOU, Adjoint au Maire d'AURAY
 Marc ROPERS, Maire de CLEGUEREC
 Jean-Michel JACQUES, Maire de BRANDERION
 Marie-Odile JARLIGANT, Maire de ARZAL
 Jean-Charles LOHE, Maire de LOCMALO
 Marie-Annick MARTIN, Maire de QUESTEMBERT
 Jean-François MARY, Maire d'ALLAIRE
 Jacques PERAN, Adjoint au Maire de PONTIVY

Administrateurs suppléants

Eugène GRASLAND, Maire de MAURON
 Pierrick LELIEVRE, Maire de LA CHAPELLE GACELINE
 Claude JARNO, Maire de CAMORS
 Jean-Pierre BOULANGER, Maire de NOYALO
 Jean-Michel BONHOMME, Maire de RIANTEC
 Yves JOSSE, Maire de BEIGNON
 Jean-Pierre LE FUR, Maire de BERNE
 Daniel HUET, Maire de MONTENEUF
 Gaëlle BERTHEVAS, Maire de SAINT ABRAHAM
 Fabrice ROBELET, Maire de BRECH
 Lionel JOUINEAU, Maire de SAINT PERREUX
 Alain LAUNAY, Maire de PLEUCADEUC
 Guénaël ROBIN, Maire de SAINT JEAN BREVELAY
 Benoît ROLLAND, Maire de MOUSTOIR AC
 Serge MOELO, Maire de SILFIAC
 Guy HERCEND, Maire de ETEL
 Yvette ANNEE, Maire de SAINT VINCENT SUR OUST
 Patrice LE PENHUIZIC, Maire de LAUZACH
 Patricia KERJOUAN, Maire de LANGUIDIC
 Michel PIERRE, Maire de SAINT JEAN LA POTERIE
 Jean-Claude GABILLET, Maire de LIZIO

Représentants des établissements publics

Administrateurs titulaires

Pierre LE BODO,
Président de VANNES AGGLOMERATION

Ronan LOAS,
Président du CCAS de PLOEMEUR

Jean-Paul BERTHO,
Président de BAUD COMMUNNAUTE

Administrateurs suppléants

Michel MORVANT,
Président de ROI MORVAN COMMUNNAUTE

Jean-Luc HENRY,
Vice-Président de la COMMUNNAUTE DE COMMUNES DU LOCH

Raymond LE BRAZIDEC,
Président de SAINT JEAN BREVELAY COMMUNNAUTE

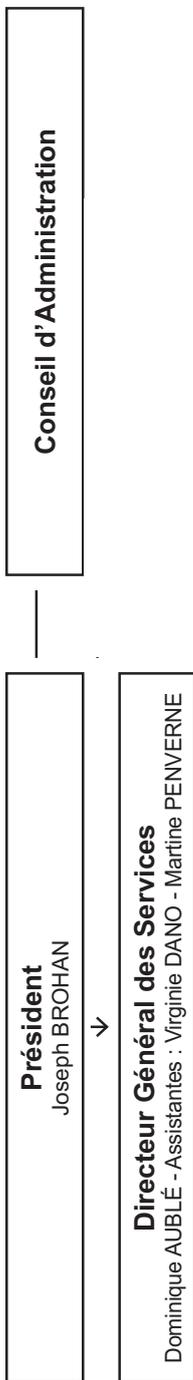
Direction générale

Directeur Général des Services :

Dominique AUBLÉ, dgs@cdg56.fr

Assistants de direction :

Virginie DANO, 02 97 68 36 22, vdano@cdg56.fr
 Martine PENVERNE, 02 97 68 16 03, mpenverne@cdg56.fr



Mission Conseils et Organisation RH	Pôle Carrières / Statut	Pôle Emploi Territorial	Pôle Santé au Travail	Direction des Ressources Internes
Directrice : Marion TEIGNÉ Directrice adj. : Johanne ATTINGER Secrétaire : Sabine MAGADUR CONSEIL EN ORGANISATION Accompagnement du changement Recrutement/mobilité Temps de travail Etudes d'organisation ACCOMPAGNEMENT AUX INTERCOMMUNALITÉS Transfert et mutualisation Réforme des collectivités PROSPECTIVE RH GPEEC régionale Observatoire Départemental RH Chargés de mission Dominique AUBLÉ - Marion TEIGNÉ Johanne ATTINGER Audrey LE BOLLOCH Maelanne BRIÈRE Camille ESPINASSE	Directeur par intérim : Rémi DEDOURS Assistante : Jacqueline DANO-LE CAM SERVICE GESTION DES CARRIÈRES Resp. : Jeannick HARDY Resp. adj. : Anne-Marie JOUBAUD Valérie GARDÉ - Séverine AUDIC Véronique VALOT Christine LE PENDEVEN SERVICES CONSEIL ET INFORMATION STATUTAIRE Michael DUVAL Marina GUTKNECHT SERVICE RETRAITES Resp. : Dominique LE MEYEC Annie ÉTRILLARD SERVICE PAYE ALLOCATIONS CHÔMAGE DROITS SYNDICAUX Resp. : Martine LE GAL Resp. adj. : Sophie CAILLET Isabelle LE ROY - Océane BELLÉGO CAP Secrétaire : Jeannick HARDY Anne-Marie JOUBAUD Conseil de discipline Secrétaire : Jacqueline DANO-LE CAM	Directrice : Valérie PÉOCH Directrice adj. : Laurence GUILLEMOT Secrétaire : Christelle BAINVEL SERVICE CONCOURS ET EXAMENS Resp. adj. : Anne DIASCORN Christelle BAINVEL - Amélie EVEN SERVICE BOURSE DE L'EMPLOI Resp. : Eliane SAVARY Stéphanie BASTIAN SERVICE MISSIONS TEMPORAIRES Resp. : Laurence GUILLEMOT Edith GUYOT - Laurence MESNARD Prestation archivage Référents : Eliane SAVARY Aude LE DIRACH SERVICE FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES Resp. : Eliane SAVARY Laurence MESNARD PROMOTION DE LA FPT Valérie PÉOCH Stéphanie BASTIAN	Directeur : Lionel KERDUDO Secrétaire : Sophie LE GOVIC SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES AU TRAVAIL SANTÉ - SÉCURITÉ - INSPECTION Chargés de mission Lionel KERDUDO Yves KERVÉGAN Cédric JARNO - Rémi DEDOURS MAINTIEN DANS L'EMPLOI HANDICAP / RECLASSEMENT Fabrice PRÉVOST BIEN ÊTRE AU TRAVAIL Raphaëlle GRUJARD Charène DÉNOYÉS (psychologues du travail) SERVICE PROTECTION MALADIE Indisponibilité physique Rozen OLIVIER CONTRAT D'ASSURANCES GROUPE Solen EUZENAT	Directrice : Patricia LE BRECH Secrétaire : Sylvie LE MEYEC RESSOURCES HUMAINES FINANCES / COMPTABILITÉ Valérie LE DEM - Jean-Alain LE GALL SERVICE INFORMATIQUE Claire CORNEC SERVICE DOCUMENTATION ARCHIVES Resp. : Gwenaëlle LE GALL (Correspondante Informatique et Libertés) Claire CORNEC SERVICE ACCUEIL Monique BURBAN - Nathalie GAMBERT SERVICE MAINTENANCE REPROGRAPHIE Resp. : Bertrand LE DRIANT Christian MASSÉ Solange QUENNEC CNAS Correspondante : Monique BURBAN
CT Départemental Secrétaire : Marion TEIGNÉ Audrey LE BOLLOCH Sabine MAGADUR			CHSCT Secrétaire : Sophie LE GOVIC COMITÉ MÉDICAL - COMMISSION DE RÉFORME Solen EUZENAT - Marie-Renée LAYEC Sophie BEAUMONT	

Journée portes ouvertes

Mardi 7 Octobre 2014

Programme

Café d'accueil

9h00 - 9h30 ou 14h00 - 14h30

Ateliers

9h30 - 11h00 ou 14h30 - 16h00

Pause

11h00 - 11h30 ou 16h00 - 16h30

Visite des locaux et rencontre des interlocuteurs

11h30 - 12h30 ou 16h30 - 17h30



Nouveau site internet

Et si vous essayiez ?



www.cdg56.fr



CDG du Morbihan
6 bis rue Olivier de Clisson
CS 82161 • 56005 VANNES CEDEX
Tél. 02 97 68 16 00